

Revue

N°20 – Novembre 2011

Pour adresse:

Département de la santé et de l'action sociale – Secrétariat général
Bâtiment administratif de la Pontaise – Av. des Casernes – 1014 Lausanne
Tél. 021 316 50 51 – Fax 021 316 50 69

Actuel

Le rapport d'activité 2010 du CPS est disponible au secrétariat.

Le rapport du CCF concernant la facture sociale 2010 est à disposition des communes qui en feront la demande au BIC, info.bic@vd.ch.

Agenda

Dernières séances du CPS :

8 mars, 31 mai, 14 juin, 20 septembre et 22 novembre 2011

Prochaine séance du CPS :

14 février 2012

Contacts

Présidence

Laurent Wehrli, wehrli.laurent@bluewin.ch

Représentants des communes

Jean-Michel Clerc, président du Conseil des régions RAS, jmiclerc@bluewin.ch

Eric Küng, président de l'ARAS Broye-Vully, eric.kueng@payerne.ch

Oscar Tosato, Municipal à Lausanne, oscar.tosato@lausanne.ch

Représentants de l'État

Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, anne-catherine.lyon@vd.ch

Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, pierre-yves.maillard@vd.ch

Philippe Leuba, suppléant du chef du DEC, philippe.leuba@vd.ch

Secrétariat

Philipp Müller, secrétaire général adjoint du DSAS, philipp.muller@vd.ch

Sommaire

Dans sa séance du 22 novembre, le Conseil a pris congé de son président, Monsieur Jean-Claude Christen, en lui adressant ses chaleureux remerciements pour le travail accompli depuis 2005.

Le Conseil a désigné son nouveau président en la personne de Monsieur Laurent Wehrli, syndic de Montreux et député au Grand Conseil. Pour la législature communale 2011-2016, la délégation des communes se compose de Messieurs Jean-Michel Clerc, président du Conseil des régions RAS, Eric Küng, président de l'ARAS Broye-Vully, et Oscar Tosato, Municipal à Lausanne.

Le Conseil a décidé du budget consacré au programme cantonal de prévention du surendettement pour 2012 et a pris note des intentions du DSAS en matière de révision de la Loi sur l'aide et l'intégration des personnes en situation de handicap (LAIH). Il se prononcera ultérieurement sur ce dossier.

La rubrique questions / réponses reste inutilisée dans ce numéro. Le Conseil vous encourage vivement à en faire usage à l'avenir. Vos questions peuvent être adressées au secrétariat du Conseil.

Décision du CPS

Séance du 22 novembre 2011

Désignation du 7^{ème} membre et président du CPS

Le Conseil a pris congé de Monsieur Jean-Claude Christen, président du CPS de 2005 à 2011. Il l'a vivement remercié pour le travail accompli et a souligné son rôle dans la conduite des dossiers soumis au CPS. Le Conseil a désigné Monsieur Laurent Wehrli, syndic de Montreux et député au Grand Conseil, en tant que 7^{ème} membre et président du CPS.

Monsieur Jean-Claude Christen, président du CPS du 1^{er} janvier 2005 au 22 novembre 2011, a fait part de son intention de céder la présidence du Conseil depuis un certain temps déjà. Il a cependant accepté de prolonger son mandat afin de permettre aux nouvelles autorités communales de prendre leurs fonctions et désigner leur représentation au sein du CPS. Les membres du Conseil le remercient chaleureusement pour le travail accompli et rappellent notamment son sens du bien commun, son caractère posé et son efficacité dans la gestion des séances. Sa présidence a ainsi contribué à l'aboutissement des réformes sociales de ces dernières années portées de manière conjointe par le canton et les communes.

Pour succéder à Monsieur Christen, les représentants du Conseil des régions (CRRAS), aux noms des communes, ainsi que les représentantes du Conseil d'Etat, au nom de celui-ci, ont désigné à l'unanimité Monsieur Laurent Wehrli, syndic de Montreux, député au Grand Conseil et ancien président du CRRAS en tant que 7^{ème} membre et président du CPS.

Catalogue des prestations LASV: prévention du surendettement (programme 2012)

Le Conseil a décidé de reconduire le programme de prévention du surendettement pour un montant total de CHF 650'000 en 2012. Il a souligné l'importance de la prévention dans ce domaine tout en attendant le rapport d'évaluation du programme qui lui sera soumis au premier trimestre 2012. Sur cette base, le Conseil se prononcera sur ses intentions pour 2013.

Le programme de prévention du surendettement est divisé en trois volets. Premièrement, les actions «tout public» dont font partie une permanence téléphonique, des cours collectifs et des conseils en budget. Deuxièmement, des actions ciblées, soit, par exemple, la prévention en milieu scolaire ou des séances d'information et de sensibilisation destinées aux nouvelles familles et aux jeunes adultes en difficulté. Enfin, le programme de prévention du surendettement contient également un volet «communication». L'ensemble des moyens inscrits à ce programme au budget 2011 s'élèvent à CHF 640'000.

Compte tenu de la bonne implantation de ce programme et de l'importance de la prévention dans ce domaine, le Conseil a décidé de reconduire en 2012 les actions poursuivies pour un budget qui se chiffre à CHF 650'000. Ce montant couvre également les dépenses de nouvelles séances d'information et de sensibilisation destinées aux personnes au chômage. Sur la base d'un rapport d'évaluation qui lui sera soumis au premier trimestre 2012, le Conseil décidera des suites à donner aux différentes dimensions de ce programme en vue du budget 2013.

Objets inscrits à l'agenda du Conseil

- Projet UAT 2010
- Bénévolat : pré-rapport de réponse au postulat Jaquet-Berger
- Rapport sur la politique de maintien à domicile des personnes en situation de handicap
- Modification de la loi vaudoise d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales
- Subventions aux organismes en milieu ouvert : indicateurs
- Centres de rencontres : rôle des communes
- Catalogue du remboursement des frais de maladie des bénéficiaires PC AVS-AI
- Aide individuelle à domicile LAPRAMS
- Révision de la loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées (LAIH)
- Révision du règlement d'application de la LAIH
- Règlement d'application RDU

Le Bureau du Conseil

Distribution : Conseil d'Etat (par son président) et Chancellerie
Conseil des régions RAS (par son président), communes vaudoises, UCV , AdCV, Lausanne Région
Députées et députés au Grand Conseil
Services concernés : SASH, SPAS, SSP, SG-DSAS, SDE, SPJ, SESAF, DGEP, SPOP, SPEN
Secrétariats généraux des départements concernés : DEC, DFJC, DINT
Préfètes et préfets
Contrôle cantonal des finances
Centres sociaux régionaux et intercommunaux, Prospective et services privés